

**Présidence de Mme Janine Resplendino, présidente**

**Membres absents excusés** : Christelle Allaz ; Sylvianne Bergmann ; Jean-François Cachin ; Thérèse de Meuron ; Sarah Frund ; Christiane Jaquet-Berger ; Evelyne Knecht ; Jean-Luc Laurent ; Natacha Litzistorf Spina ; Manuela Marti ; Isabelle Mayor ; Sophie Michaud Gigon ; Namasivayam Thambipillai ; Elisabeth Wermelinger ; Diane Wild.

**Membres absents non excusés** : Muriel Chenaux-Mesnier ; Philippe Jacquat.

Membres présents	80
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	99

---

**Ouverture**

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

---

**La présidente**

Annonce que M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population rejoindra la séance à 19h00.

---

**Rapport s/Rapport-préavis 2012/11**

**Intentions municipales en matière de nature en ville. Elaboration d'un concept directeur nature (CDN). Réponses aux postulats de M<sup>me</sup> Natacha Litzistorf « pour l'intégration systématique, transparente et cohérente de la nature en ville », de M<sup>me</sup> Nicole Graber « pour la généralisation des toitures plates végétalisées à Lausanne », de M. Pierre-Antoine Hildbrand intitulé « Rasez les thuyas, qu'on voie la biodiversité », de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « pour l'étude de la mise sous protection de 17 % des surfaces communales terrestres et 10 % des surfaces aquatiques de la Commune de Lausanne » et de M<sup>me</sup> Sylvianne Bergmann « Jardinons sous les arbres, c'est bon pour la convivialité et pour réenchanter la ville ».**

***Rapporteuse : Mme Natacha Litzistorf (Les Verts)***

***[remplacée à la tribune par Mme Nicole Graber (Les Verts)]***

**Discussion**

M. Olivier Faller (Soc.) ; Mme Nicole Graber (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.).

**Discussion s/réponses aux postulats**

La parole n'est pas demandée.

**Vote**

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver l'élaboration d'un concept directeur nature, en coordination avec la révision du Plan directeur communal, dans lequel seront fixés pour 10 ans les objectifs et les moyens nécessaires à ce que Lausanne reste une ville de nature malgré la densification urbaine grâce aux aspects sociaux et les services écologiques et économiques offerts par la nature (chapitre 5.1) ;
2. d'approuver les 11 principes de base de la politique nature en ville (chapitre 5.2) ;
3. d'approuver les intentions financières de la Municipalité afin de mettre en œuvre les mesures proposées dans le cadre du présent rapport-préavis, d'un montant de 400'000 francs à prélever sur le fonds du développement durable, ainsi que la création d'un ETP de manière permanente au budget du Service des parcs et domaines au 1.1.2013 ;
4. d'approuver la réponse au postulat de M<sup>me</sup> Litzistorf « pour l'intégration systématique, transparente et cohérente de la nature en ville » ;
5. d'approuver la réponse au postulat de M<sup>me</sup> Graber pour la généralisation des toitures plates végétalisées à Lausanne ;
6. d'approuver la réponse au postulat de M. Hildbrand intitulé « rasez les thuyas, qu'on voie la biodiversité » ;
7. d'approuver la réponse au postulat de M. Hildbrand et consorts pour l'étude de la mise sous protection de 17% des surfaces communales terrestres et 10% des surfaces aquatiques de la Commune de Lausanne ;
8. d'approuver la réponse au postulat de M<sup>me</sup> Bergmann « Jardinons sous les arbres, c'est bon pour la convivialité et pour réenchanter la ville ».

**Rapport s/Rapport-préavis 2012/32**

« Places d'apprentissage : atteindre les 5 % ».  
Réponse à la motion de M<sup>me</sup> Rebecca Ruiz.

***Rapporteur : M. Guy-Pascal Gaudard (PLR)***

*Discussion*

M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Roland Rapaz (Soc.) ; Mme Maria Velasco (Les Verts) ; M. Jean-Michel Dolivo (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services Industriels (SI) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Michel Dolivo (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC).

*Vote*

Le Conseil, par une majorité de oui, et 3 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion de M<sup>me</sup> Rebecca Ruiz demandant de présenter un plan d'action pour atteindre, voire dépasser un taux de 5% de places d'apprentissages dans le total de ses emplois dans les cinq années à venir ;
2. de créer un poste d'assistant-e RH à 100% pour soutenir la coordinatrice de l'apprentissage dans cette démarche et d'octroyer à cet effet un crédit spécial de fonctionnement pour l'année 2013 de 118'000 francs à répartir sous les rubriques suivantes :

1200.301	Traitements	Fr.	93'000.–
1200.303	Cotisations aux assurances sociales	Fr.	8'000.–
1200.304	Cotisations à la caisse de pensions	Fr.	14'000.–
1200.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	Fr.	3'000.–

3. de maintenir une proportion de 5% d'apprentis dans le total des emplois (en équivalents plein temps) au moins.

Rapport s/Préavis  
2012/44

**Construction d'une chaufferie au chemin des Bossons pour le développement du réseau de chauffage à distance.**

**Rapporteur : M. Claude-Alain Voiblet (UDC)**

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 5'700'000 francs, y compris frais de personnel interne et intérêts intercalaires, pour la réalisation d'une nouvelle unité de production de pointe (2x12 MW) intégrant une station d'échangeurs de chaleur au chemin des Bossons ;
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissements relatives à ce crédit ;
3. de balancer par imputation sur ce crédit le compte d'attente de 100'000 francs, ouvert pour réaliser les études préliminaires.

Rapport s/Préavis  
2012/42

**Groupe scolaire de Béthusy : construction d'une salle de gymnastique et d'un Accueil opur enfants en milieu scolaire (APEMS). Demande de crédit d'ouvrage.**

**Rapportrice : Mme Magali Crausaz Mottier (La Gauche)**

Discussion

M. Olivier Faller (Soc.).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 9'612'000 francs destiné à la construction d'une salle de gymnastique et d'un APEMS au collège de Béthusy, montant réparti comme suit :
  - a) 9'162'000 francs pour les travaux liés aux bâtiments ;
  - b) 450'000 francs pour l'acquisition du mobilier et de l'équipement ;
2. d'amortir annuellement le crédit prévu ci-dessus à raison de :
  - a) 305'400 francs pour les travaux liés aux bâtiments ;
  - b) 45'000 francs pour l'acquisition du mobilier et de l'équipement ;par la rubrique 5800.331 du budget du Service des écoles primaires et secondaires ;

3. de faire figurer sous la rubrique 5800.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1 ;
4. de balancer le crédit d'étude 5800.582.593 de 1'166'000 francs, ouvert pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit prévu au chiffre 1, lettre a) ci-dessus ;
5. d'autoriser le Service d'accueil de jour de l'enfance à porter les charges et recettes supplémentaires du futur APEMS au budget de fonctionnement.

**Postulat** de Sophie Michaud Gigon (Les Verts) et consorts : « Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) ».

*Discussion préalable* M. Maurice Calame (PLR) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**Postulat** de Jean-Daniel Henchoz (PLR) : « Revêtements routiers silencieux : l'environnement et la qualité de vie à Lausanne y gagnent ».

*Discussion préalable* M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**Interpellation** de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) et consorts : « Quand culture et politique partisane ne font pas très bon ménage ! »

*Discussion* M. Claude-Alain Voiblet (UDC).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

**Interpellation** de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Quel avenir pour le Centre de détention de Bois-Mermet ? »

*Discussion* M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Oliver Français, directeur de Travaux (TRX).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

**Interpellation** de M. Pierre Oberson (UDC) et consorts : « Gestion lacunaire de l'occupation des cabanons de Vidy : après la passivité des autorités, l'expulsion à la veille de Noël par la justice ! »

*Discussion* M. Pierre Oberson (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

---

**Interpellation** de M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) et consorts : « Les zones 30 kilomètres par heure ont-elles été vérifiées pratiquement et juridiquement ? »

*Discussion* M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

---

**Interpellation** de M. Hadrien Buclin (La Gauche) : « Ecrans publicitaires dans les stations du M2 : une aberration écologique. »

*Discussion* M. Hadrien Buclin (La Gauche) qui dépose une résolution.

*Résolution*  
*Dépôt* « *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité via sa représentation au Conseil d'administration des TL, intervienne pour que ces écrans publicitaires, particulièrement voraces en énergie, soient retirés des stations du M2* ».

*Discussion*  
*(suite)* M. Hadrien Buclin (La Gauche) qui dépose une résolution ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

*Discussion*  
*s/résolution* M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR).

*Vote* Le Conseil, par 28 oui, 35 non, et 7 abstentions, **refuse** la résolution de M. Hadrien Buclin.

---

**Clôture** La séance est levée à 20 h 00.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....